

Le Jura a son plan de lutte contre les violences



Sur la base de la situation actuelle dans le canton du Jura et des recommandations nationales, le plan d'action contre les violences domestiques répertorie les mesures déjà en place et identifie celles à développer pour renforcer le dispositif de lutte contre les violences.

L'entrée en vigueur, au 1^{er} avril 2018, de la Convention d'Istanbul a signifié l'engagement de la Confédération et des cantons à poursuivre sans relâche la lutte contre les violences. Plus précisément à s'assurer de l'application des mesures mises en place jusqu'ici dans le domaine de la prévention, de la protection des victimes et de la poursuite des auteur-trice-s ainsi qu'à identifier les actions à développer avec les services compétents et la société civile.

Le plan d'action comprend sept axes d'intervention : approche globale et intégrée de la violence, enfants exposé-e-s à la violence, protection des victimes, prise en charge des auteur-e-s, formation des professionnel-le-s, information, sensibilisation, prévention et aide aux migrant-e-s.

Parmi les points centraux du plan figure l'élaboration d'une loi cantonale de lutte contre les violences domestiques. Une telle loi est déjà en vigueur dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Le travail stratégique de mise en place de la Convention a déjà débuté avec l'organisation, le 29 octobre 2020, d'un colloque destiné aux professionnel-le-s de la santé et du social, sur les tenants et aboutissants du plan d'action. En novembre, une formation en collaboration avec l'Hôpital du Jura, sera dispensée au personnel soignant avec pour thème « Devoir de signalement des cas de violences et devoir du secret de fonction ». Une présentation du Service pour auteur-e-s de violence de Neuchâtel est également planifiée le 24 novembre.

D'autres actions de sensibilisation se poursuivront en 2021 avec la sortie de capsules vidéo sur le harcèlement sexuel au travail, alors que l'exposition publique, itinérante et interactive « Plus fort que la violence », destinée en premier lieu aux jeunes du secondaire et du tertiaire, sera visible durant un mois dans le canton.

[En savoir plus](#)